



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du jeudi 06 juillet 2023

Envoyé en préfecture le 20/07/2023

Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230706-DL2023_72-DE



Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 06 juillet 2023, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le vendredi 30 juin 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard CIBRAY à Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Françoise OLIVE à Monsieur Cédric MAUREL.

Absent excusé :

Madame Souad ASMA – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Madame Elisabeth CORDEIRO – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Madame Mylène MONCERET – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET.

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony BLOYET.

A également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 14
- Nombre de conseillers représentés : 2

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2023-72 FINANCES : Budget primitif 2023 – Budget annexe « Maison pluridisciplinaire de santé »

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 16	Abstentions : 0	Exprimés : 16	Pour : 16	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal le budget annexe « Maison pluridisciplinaire de santé » :

BP 2023 Maison pluridisciplinaire de santé

III - VOTE DU BUDGET		III		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1		
Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		0	0	0
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0	0	0
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0	0	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		0	0	0
				+
RESTES A REALISER N-1				0
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0	0	0
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0	0	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		0	0	0
				+
RESTES A REALISER N-1				0
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				0

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors op			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours (hors opéra			
	Op. Eq. n°2207 MAISON PLURIDISCIPL		1 527 000	
Total des dépenses d'équipement		0	1 527 000	0
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés		100 000	
168751	GFP de rattachement		100 000	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des p			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		0	100 000	0
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0	1 627 000	0
040	Opération d'ordre transferts entre section			
041	Opérations patrimoniales		96	
21310	Autres bâtiments publics		96	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0	96	0
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		0	1 627 096	0

+	RESTES A REALISER N-1	0
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 627 096

RECETTES D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)		1 627 000	
1641	Emprunts en euros		1 527 000	
168751	GFP de rattachement		100 000	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		0	1 627 000	0
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances rait. à des pu			
27	Autres immobilisations financières			
824	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		0	0	0
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES		0	1 627 000	0
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	0	0
041	Opérations patrimoniales		90	
2031	Frais d'études		90	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0	90	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		0	1 627 090	0
				+
RESTES A REALISER N-1				0
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 627 090

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **ADOpte** le budget primitif 2023 du budget annexe de la maison pluridisciplinaire de santé, comme présenté ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;



- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées

le :

et la délibération ayant été reçue en Préfecture

le :

